

Arrêté portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Le Président du Conseil départemental du Lot,

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

VU le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

VU le décret n° 2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

VU le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. JAFFRE Didier ;

VU la Décision ARS Occitanie n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

CONSIDERANT le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en date du 10 mars 2022 ;

ARRETE

Article 1^{er}

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2

Conformément à l'article 2 du décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des services et établissements sociaux et médico-sociaux, la programmation prévue à l'article 1^{er} porte sur la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027.

Cette programmation peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 4

Le Directeur de la Délégation Départementale du Lot pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur général des services du Conseil départemental du Lot et le gestionnaire du service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs de l'État et du Département du Lot.

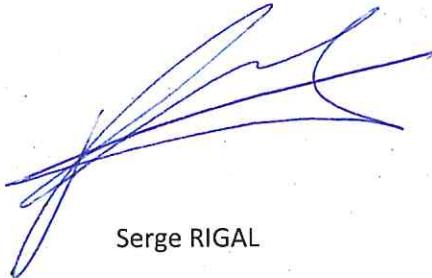
Le 30 Septembre 2022

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Occitanie,



Didier JAFFRE

Le Président du Département



Serge RIGAL

Annexe

Relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux ou médico-sociaux sociaux autorisés conjointement par le président du conseil départemental et le directeur général de l'agence régionale de santé

Année de transmission du rapport	ESMS	Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
			Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique	commune
2023	EHPAD	SAS Clinique du Quercy	460000029	Beauséjour	460002868	MERCUES	
	EHPAD	Maison de retraite les balcons du Lot	460000169	Les balcons du lot	460780315	PRAYSSAC	
	EHPAD	Association Les Bruyères	460000268	Jacques Dumas	460781669	SOUSCEYRAC EN QUERCY	
	EHPAD	CH Gramat	460780430	Louis Conte Charles de Gaulle	460785850	GRAMAT	
	EHPAD	CCAS Bagnac sur Celé	460784507	Val du Céé	460781768	BAGNAC SUR CELE	
	EHPAD	CCAS Cahors	460784523	Résidence d'Olt	460005374	CAHORS	
	CAJ	ADAR	460785215	CAJ	460005416	FIGEAC	
	Secteur Personnes Agées	APEAI 46	460785124	Foyer Les Cèdres	460782725	FIGEAC	

Année de transmission du rapport	ESMS	Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
			Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
Secteur Personnes Agées	EHPAD	Maison de retraite les Consuls	460000144	Les Consuls	460780299	MARTEL
		Les Résidences du Quercy blanc	460006521	Les Résidences du Quercy blanc	460780307	MONTCUQ EN QUERCY BLANC
		Union mutualiste La Roseraie	460780117	Roseraie	460785603	MONTFAUCON
	EHPAD	CCAS Lacapelle Marival	460784465	Miséricorde	460781651	LACAPELLE MARIVAL
		CCAS Figeac	460784531	Résidence Bataille	460004989	FIGEAC
		Croix Rouge Française	750721334	Valpré	460781677	VAYRAC
	CAJ	Association Agir pour Mieux Vivre	460785223	Accueil de jour autonome	460006604	CAHORS
		Institut Camille Miret	460785090	SAMSAH ICM	460005259	LEYME
	Secteur Personnes Handicapées					

Année de transmission du rapport	ESMS	Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
			Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	EHPAD	Maison de retraite	4600000177	Les Lavandes	460780323	PUY L'EVEQUE
	EHPAD	Association Le Moutier Notre Dame	4600000219	Le Moutier Notre Dame	460780406	LACAPELLE MARIVAL
	EHPAD	CH Gourdon	460780208	CH Jean Coulon	460784424	GOURDON
	EHPAD	CCAS Montredon	460785306	L'Etoile du Soir	460780364	MONTREDON
	EHPAD	CCAS St Germain du Bel Air	460785736	Le Souleilhou	460785744	ST GERMAIN DU BEL AIR
	EHPAD	SA ORPEA	9200030152	Résidence ORPEA - Les Rives de Cabessut	460786049	CAHORS
	Secteur Personnes Agées	CAMSP	ARSEAA	CAMSP Les Sources de Nayrac	460787153	FIGEAC
	Secteur Personnes Handicapées	CAMSP	DSD du LOT	CAMSP CAHORS	460782642	CAHORS

Année de transmission du rapport	ESMS	Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
			Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	EHPAD	Association foyer Pierre Bonhomme	460000243	Pierre Bonhomme	460780539	GRAMAT
	EHPAD	CH St Céré	460780091	Pré-d'Aubié	460786932	ST CERE
	EHPAD	CIAS de Cauvaldor	4600003379	Robert Durrieu	460785892	BRETENOUX
	EHPAD	CCAS Souillac	460784598	Le Baillot	460786502	SOUILLAG
	CAJ	SSIAD du Causse	4600002439	CAJ Les Quatre Vents	460006331	CŒUR DE CAUSSE
	Secteur Personnes Agées	Association Mutualiste Agricole Boissor	460785140	FAM dé Boissor	460784796	LUZECH

Année de transmission du rapport	ESMS	Catégorie ESMS	Organisme gestionnaire	ESMS concernés	
				N° Finess géographique	commune
2027	CAJ	Raison sociale			
	EHPAD	Institut Carmille Miret	460785090	L'Oustal Bernard Bagou	460004948 GLANES
	EHPAD	CCAS Arcambal	460004609	La Barte	460005671 ARCAMBAL
	EHPAD	EHPAD maison de Melanie	460000185	La Maison de Mélanie	460780331 SALVIAC CAZALS
	EHPAD	CCAS Pradines	460002454	Résidence le petit bois	460002462 PRADINES
	EHPAD	CCAS Assier	460006570	Les Pradels	460787203 ASSIER
	EHPAD	CCAS La Tronquière	460007032	Les Ségalines	460787039 LATRONQUIERE
	EHPAD	CIAS du Pays de Lalbenque	460007420	La Balme	460786429 LIMOGNE
	EHPAD	CH Figeac	460780083	Montviguier Ortabadial	460781990 FIGEAC
	EHPAD	CCAS Luzech	460784556	Les Logis de l'Impernal	460786692 LUZECH
	EHPAD	CCAS Cajarc	460784622	La Cascade	460785751 CAJARC
	CAJ	CCAS Catus	460786940	Saint Astier	460786957 CATUS
	ADAR		460785215	CAJ	460005416 FIGEAC
Secteur Personnes Handicapées	FAM	Association Mutualiste Agricole Boissor	460785157	FAM de Rocamadour	460784747 ROCAMADOUR
	FAM	Perce Neige	920809829	FAM Perce Neige	460005168 GOURDON

